
**9^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
le mercredi 27 novembre, à 19 h
au Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy
Salle RC15
965, rue Valentin**

SONT PRÉSENT.E.S :

M.	Louis Champoux	Président
M ^{me}	Suzanne Roy	Secrétaire
M ^{me}	Diana Polovei	Trésorière
M.	Daniel Laporte	Administrateur
M.	Jacques Pelchat	Administrateur
M.	Paul-André Proulx	Administrateur
M ^{me}	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

II Y A QUORUM

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

M ^{me}	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications.
M ^{me}	Éliana Vivero	Conseillère en urbanisme
M.	Guillaume Rail	Technicien à la circulation et au transport

SONT ABSENT.E.S :

M	Réal Jean	Vice-président
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur
M ^{me}	Valérie Poirier	Administratrice
M ^{me}	Rosalie Tohoue	Administratrice

6 citoyen.ne.s sont présent.e.s.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Louis Champoux, président, ouvre la séance à 19 h 02.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis Champoux fait la lecture de l'ordre du jour.

- | | |
|---|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 02 |
| 3. Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier portant sur les modifications réglementaires concernant la construction d'une nouvelle station-service au 3330, rue de La Pérade | 19 h 05 |
| 4. Point d'information du Service des transports et de la mobilité intelligente (STMI) concernant le stationnement sur le chemin Sainte-Foy, entre Pie XII et Conrad-Laforte | 19 h 50 |
| 5. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 23 octobre | 20 h 20 |
| Suivis : | |
| • Projet de mobilisation à la sécurité routière : visuels | |
| • Appel de projets dans le cadre du programme de mobilisation en sécurité routière | |
| 6. Période d'information de la conseillère du district | 20 h 30 |
| 7. Période de questions et commentaires du public | 20 h 45 |
| 8. Suivi des dossiers en cours | 20 h 50 |
| • Image de marque | |
| • Workspace | |
| • Conférence sur la santé durable | |
| 9. Affaires nouvelles | |
| 21 h | |
| • Consultation publique sur le projet de réaménagement résidentiel et commercial de la Place Quatre-Bourgeois | |
| • Parcours marche aînés | |
| x. Affaires internes | 21 h 15 |
| • Secrétariat et correspondance | |
| - Assurances BFL | |
| • Trésorerie | |
| - Budget prévisionnel et subvention de la ville | |
| - Solde du compte | |
| xi. Divers | 21 h 25 |
| xii. Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée | 21 h 30 |

Un ajout est demandé au point 5 :

- Bruit sur l'autoroute Duplessis

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-66

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée par M^{me} Suzanne Roy, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du sujet proposé au point 5.

Adoptée à l'unanimité

3. CONSULTATION PUBLIQUE ET DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER PORTANT SUR LES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION-SERVICE AU 3330, RUE DE LA PÉRADE (Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 35707Mc, R.C.A.3V.Q. 355)

Présentation du projet de modification par Mme Éliana Vivero, conseillère en urbanisme pour le service d'urbanisme de proximité à la Ville de Québec. Le contenu de la présentation se retrouve dans les documents remis à tous les membres.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Cette demande concerne la proposition de modification de la réglementation d'urbanisme pour permettre l'implantation d'un restaurant d'une surface maximale de 400 m² (ajout de l'usage C20 — Restaurant) et retirer la permission d'implanter un atelier de réparation (retrait de l'usage C36 — Atelier de réparation)

Modifications réglementaires :

- Zones 35707Mc

Une période de questions et de commentaires suit la présentation du projet de modification. On retrouve l'essentiel des propos qui y ont été exprimés dans le rapport de consultation joint en annexe du présent procès-verbal.

L'opinion du conseil de quartier est demandée. La proposition de modification réglementaire est soumise au vote.

Option A = Accepter les demandes de modification telles que présentées ce soir

Option B = Refuser les demandes de modification

Option C = Accepter les demandes à la condition que l'emplacement de la ventilation ne nuise pas aux citoyens du secteur.

Option D = Accepter les demandes à la condition que la configuration de l'intersection soit revue.

Considérant le nombre de votes et les abstentions pour chacune des options, aucune recommandation du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy ne peut être transmise au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

4. POINT D'INFORMATION DU SERVICE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ INTELLIGENTE (STMI) CONCERNANT LE STATIONNEMENT SUR LE CHEMIN SAINTE-FOY, ENTRE PIE-XII ET CONRAD-LAFORTE

M. Guillaume Rail présente le projet-pilote concernant le stationnement sur le chemin Sainte-Foy entre Pie XII et Conrad-Laforte. Étant donné l'étroitesse de ce tronçon de rue, il est difficile de circuler dans les deux sens en ce moment. De plus, les véhicules stationnés nuisent à la visibilité des automobilistes. La Ville de Québec instaure un projet-pilote qui consiste à modifier les aires de stationnement actuelles. Il y aura maintien de l'interdiction de stationnement du côté nord et des pochettes de stationnement seront désignées du côté sud. Cette solution vise à augmenter la visibilité à la sortie des accès et à assurer une circulation sécuritaire. La Ville de Québec effectuera un suivi du projet-pilote cet hiver et s'ajustera au besoin.

Quelques citoyens présents font part de leurs inquiétudes par rapport à cette solution. Ils mentionnent que la solution proposée par le conseil était plutôt de faire de ce segment un sens unique. M. Guillaume Rail explique que cette solution n'a pas été retenue en raison de la circulation des véhicules d'urgence et du ramassage des ordures. Il mentionne que l'ajout de signalisation est la meilleure option considérant que cela peut être temporaire avec la venue du tramway.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 23 OCTOBRE

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-67

Sur proposition de M^{me} Diana Polovei, appuyée par M. Paul-André Proulx, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 octobre.

Adoptée à l'unanimité

Suivis

- Projet de mobilisation à la sécurité routière : la soumission est arrivée juste avant la rencontre. Le visuel sera choisi définitivement cette semaine par le sous-comité et les pancartes seront mises en production.
- Appel de projets dans le cadre du programme de mobilisation en sécurité routière 2025 : Aucune demande de subvention **ne** sera faite pour 2025, car aucun projet n'est assez avancé en ce moment. Un sous-comité sera formé en janvier.
- Bruit sur l'autoroute Duplessis : le conseil de quartier de Saint-Louis a reçu les comptes-rendus des analyses de bruit. Le niveau de bruit est élevé dans ce secteur. Entre les boulevards Quatre-Bourgeois et Versant-Nord, aucune étude n'a été réalisée jusqu'à maintenant. MM. Louis Alexandre (CQSL), Nicolas Gagnon (CQ Plateau) et Louis Champoux (CQPSF) se rencontreront pour établir une stratégie pour la suite des choses

6. PÉRIODE D'INFORMATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- L'activité « Portes ouvertes » fut une réussite au nouveau centre communautaire le 19 octobre dernier : plusieurs citoyens y ont participé et les commentaires sont positifs.
- Les conseillers municipaux entrent dans la période budgétaire. Le budget sera déposé le 4 décembre, les élus les examineront du 5 au 12 décembre. Le budget sera possiblement adopté le 13 décembre. Il doit y avoir une annonce pour le tramway le 15 décembre.
- Période du temps des fêtes : plusieurs activités; voir sur le site de la Ville de Québec.
- Le Campanile s'illumine : 30 novembre
- Marchés de Noël : Les artisanes « Au fil du temps » à Cap Rouge le 1^{er} décembre, école Marguerite-d'Youville le 14 décembre.
- M^{me} Anne Corriveau remercie le journal de Sainte-Foy qui a publié sa dernière édition (décembre 2024 / janvier 2025).

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen demande comment seront indiquées les pochettes de stationnement prévues dans le projet-pilote sur le chemin Sainte-Foy. On lui indique que ce sera avec des panneaux de signalisation et qu'il sera important d'aviser le 311 si des citoyens ne les respectent pas.

Une citoyenne demande ce qu'il advient de l'organisme 4Loisirs. La boîte vocale est pleine et elle n'arrive pas à les rejoindre. M^{me} Anne Corriveau contactera directement la citoyenne en lien avec l'organisme.

8. DOSSIERS EN COURS

- Image de marque
À la suite de la demande de plusieurs conseils de quartier, le service des communications de la Ville de Québec a amorcé en place un processus afin de revoir l'image de marque des conseils de quartier. À terme, de nouveaux logos, visuels et gabarits seront produits.
- Workspace
La Ville de Québec lance un projet pilote avec la plateforme Workspace. Des accès seront fournis gratuitement aux membres de tous les conseils de quartier. Dans un premier temps, Suzanne Roy propose d'y aller par étapes pour apprendre le fonctionnement de cet espace avant de l'étendre à tous les membres. Dans un premier temps, les membres de l'exécutif du CQPSF seront invités à s'inscrire et à travailler quelques projets en commun, dont l'ordre du jour, les procès-verbaux et le rapport annuel.

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-68

Sur proposition de M^{me} Suzanne Roy, appuyée par M^{me} Diana Polovei, il est proposé que l'exécutif du conseil de quartier de la Pointe-de-Ste-Foy adhère au

projet-pilote de la Ville de Québec et teste la plateforme Workspace pour ses besoins d'archivage et de communication.

Adoptée à l'unanimité

- Conférence sur la santé durable

La conférence se tiendra le 3 décembre. Les membres qui souhaitent assister à l'événement sont priés de confirmer leur participation (Valérie étant absente, Diana va s'informer de sa participation). D'autres laissez-passer gratuits peuvent être demandés s'il y a des membres supplémentaires qui souhaitent assister à la rencontre.

9. AFFAIRES NOUVELLES

- Consultation publique sur le [projet de réaménagement résidentiel et commercial de la Place Quatre-Bourgeois](#)

Il y a eu une présentation complémentaire le 26 novembre concernant les changements proposés : modification des hauteurs des édifices du côté sud. En contrepartie, modification de la hauteur des édifices sur Duplessis (passerait de 17 à 23 étages). Il y a aussi eu une présentation du STMI pour la gestion de la circulation en tenant compte des nouveaux logements et de l'arrivée du tramway .

Le groupe Trudel s'assurera que les matériaux utilisés pour la construction des condos longeant Duplessis ne provoquent pas de réverbérations du bruit sur la rue de Maricourt.

- Parcours marche aînés

M^{me} Suzanne Roy et d'autres citoyens du quartier ont constaté qu'il y avait peu de bancs en bordure des rues du quartier et que les aménagements n'encouragent pas la marche des personnes âgées dans le quartier.

Attendu que le quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy abrite la plus forte concentration d'aînés de la Ville de Québec, ce qui accentue l'importance de répondre à leurs besoins spécifiques.

Attendu que la Ville de Québec s'est engagée à concevoir d'ici 2026 des zones piétonnes dédiées aux personnes âgées dans le cadre de sa nouvelle stratégie urbaine.

Attendu que le quartier accueille plusieurs résidences pour personnes âgées, consolidant son rôle comme milieu de vie adapté aux aînés.

Attendu que la FADOQ et d'autres organismes communautaires jouent un rôle actif auprès des aînés au centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy, et offrent une occasion de collaboration pour ce projet.

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-69

Sur proposition de M^{me} Suzanne Roy, appuyée par M. Louis Champoux, il est proposé que le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy élabore un projet

visant à créer un parcours de marche adapté aux aînés, comprenant des installations telles que :

- Proposition d'un quadrilatère
- Bancs publics placés stratégiquement pour offrir des espaces de repos
- Zones ombragées pour améliorer le confort en été
- Signalisation claire et adaptée
- Revêtements sécurisés et antidérapants

Il est également proposé que :

- ce projet soit conçu en collaboration avec les organismes locaux tels que la FADOQ, l'Association des gens d'affaires du Campanile, les résidences pour aînés et les associations communautaires du quartier.
- Le Conseil forme un comité dédié, en sollicitant deux ou trois membres du Conseil de quartier, un représentant d'un organisme local (ex. : FADOQ, l'association des gens d'affaires, syndicat de propriétés des RPA), une personne aînée du quartier pour assurer que le projet réponde aux besoins réels des utilisateurs.
- Un plan d'action soit présenté au Conseil de quartier pour le valider et en assurer sa mise en œuvre en collaboration avec la Ville de Québec.

Il a toutefois été proposé d'attendre le projet de la nouvelle stratégie routière 2025-2029 avant d'avancer dans ce projet, car il est possible que ce besoin soit pris en compte.

Adoptée à l'unanimité

10. AFFAIRES INTERNES

- Secrétariat et correspondance
 - Assurances BFL : tous les administrateurs du conseil de quartier sont maintenant assurés
- Trésorerie
 - Budget prévisionnel et subvention de la ville
Le solde prévisionnel au 31 décembre est de 845 \$
 - Solde du compte
Le solde est de 4091,95 \$ et inclut le montant pour la sécurité routière.

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-70

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyée par M^{me} Suzanne Roy, il est résolu de rembourser un montant de 51,14 \$ à M^{me} Diana Polovei pour son inscription à la conférence sur la santé durable, au coût de 51,14 \$. Un transfert sera effectué.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-71

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyée par M. Jacques Pelchat, il est

résolu d'autoriser une dépense de 125 \$ pour payer la secrétaire de soutien, M^{me} Martine Gagnon. Le virement sera effectué par la trésorière.
Adoptée à l'unanimité

9. DIVERS

- Prévoir que dès le mois de janvier 2025, il faudra planifier la rencontre de l'AGA qui se tiendra en avril.

10. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 21 h 24.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Martine Gagnon, *révisé par M Louis Champoux et Suzanne Roy*

M. Louis Champoux, président

M^{me} Suzanne Roy, secrétaire